



## **La position des CEMÉA concernant l'obligation scolaire à 5 ans**

jeudi 20 février 2020, par [Cemea](#)

**En 2016 les CEMÉA publiaient une carte blanche sur l'obligation scolaire à 3 ans. 4 ans plus tard cette carte blanche reste d'actualité. Selon nous, décider d'une mesure pour plus de justice sociale et d'égalité sans les moyens nécessaires mis en place, est voué à la non atteinte des objectifs. Notre position, c'est de dire que si c'est pour mettre plus d'enfants en difficulté dans l'accueil qu'ils reçoivent en maternelle, nous ne soutenons pas l'idée d'une obligation scolaire à 3 ou 5 ans.**

Notre crainte est de voir l'école actuelle, dans notre système, utiliser l'argument du soutien à une population fragilisée comme prétexte pour des transformations bien moins louables de l'école maternelle pour tous, instrumentalisant celle-ci non au bénéfice de l'enfant, mais au profit d'une meilleure adaptation de l'enfant à l'institution scolaire. S'agit-il en effet de faire grandir l'enfant ou de le faire « réussir » ? La course à la réussite qui se renforce ces dernières années tend à occulter les intérêts du bénéficiaire premier de l'enseignement : l'enfant. Notre présence sur le terrain, les témoignages recueillis lors des groupes d'échange entre enseignant-e-s, notre présence dans certains colloques et nos pratiques quotidiennes avec des enseignant-e-s sur le terrain des classes confirment nos craintes.